Bulletin municipal

Édition annuelle - Décembre 2011

Vie associative

- Premier bilan positif pour le comité des fêtes
- Belles performances pour le B.C.N.
- L'ADEP a besoin de vous !

Découvertes

- Le hameau de Pétigneux
- Tout savoir sur l'affouage

Économie

- Le budget communal maîtrisé et sain en 2011
- Le commerce local : une force à préserver

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 13 janvier 2012 à 19 heures à la salle polyvalente de Novalaise.

Sommaire

2 Le mot du Maire

3 Budget communal

5 Maison des associations : les investissements se poursuivent

6 L'affouage : une tradition bien ancrée

8 Comité des fêtes : bientôt une première bougie

9 Les Amis des Écoles Publiques de Novalaise

10 Découvrons nos hameaux : Pétigneux

11 Belles performances pour le basket club de Novalaise

13 Quelles aides publiques pour vos projets immobiliers ?

14 Déménagement : vos démarches

16 Le commerce à Novalaise : une force à préserver

18 Infos pratiques

19 Carnet

« Mieux nous connaître, **pour mieux vivre ensemble** »

Chers amis,

Après une période estivale en demi-teinte, la tendance de cette rentrée est à la morosité sur fond d'une crise financière qui perdure.
La rentrée scolaire, malgré la suppression d'une classe élémentaire, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

En cette année 2011, nous sommes à mi-mandat et votre conseil municipal a déjà beaucoup travaillé, ces trois premières années, tant sur le plan organisationnel que sur le plan des réalisations pour le bien- être des Novalesans.

Toutefois, les investissements futurs, impulsés par la municipalité, apporteront une note plus positive à notre quotidien.

En effet, la construction du futur atelier municipal, dans la zone artisanale, est en phase finale de travaux. Le personnel technique et le matériel de la commune déménageront au début de l'année 2012.

Les travaux d'aménagement du futur lotissement de Barbolion - Chemin de l'Eglat seront achevés au printemps 2012. Ce sont douze lots proposés à la vente.

Le conseil municipal a souhaité que cette réalisation et la construction des habitations soient exemplaires au niveau de l'environnement (intégration paysagère et maisons à basse consommation d'énergie).

La commune participera également en partenariat avec la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette à la construction de l'E.H.P.A.D. (travaux programmés début 2012), de la Maison du lac (printemps 2012) et du Centre Social (printemps 2012).

Le site du lac d'Aiguebelette a été retenu pour l'organisation des championnats du monde d'aviron en 2015, avec le soutien du Conseil général. Cette manifestation sera une grande fête populaire et sera placée sous le signe du sport, du respect de l'environnement, de la sobriété et de la durabilité.

Je tiens à remercier tout particulièrement la motivation du nouveau Comité des Fêtes qui tout au long de l'été et pour cette fin d'année vous a proposé de nombreuses animations musicales, culturelles et festives.

Je vous renouvelle mon attachement et mon entier dévouement au service de la population et je vous souhaite de partager en famille de très belles fêtes de Noël dans la joie et le bonheur. Je vous adresse tous mes vœux de santé pour l'année 2012.

Denis GUILLERMARD,

Maire

Budget communal

Budget de fonctionnement

Recettes : 1 785 433 €

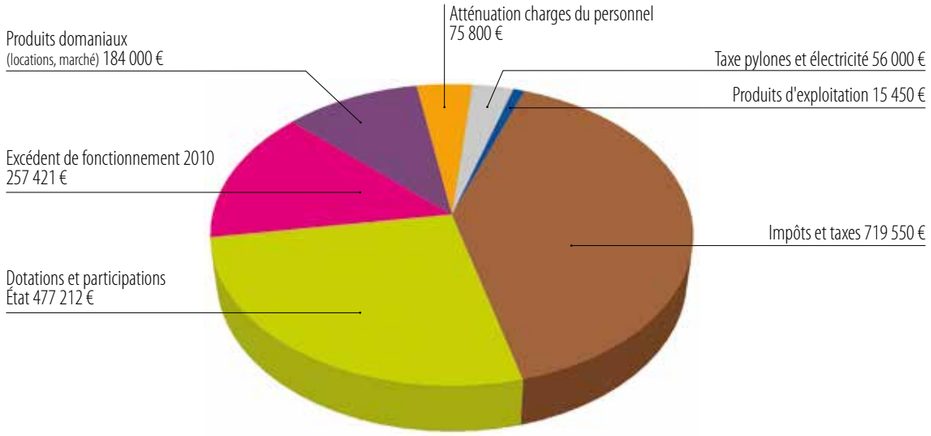

Dépenses : 1 785 433 €

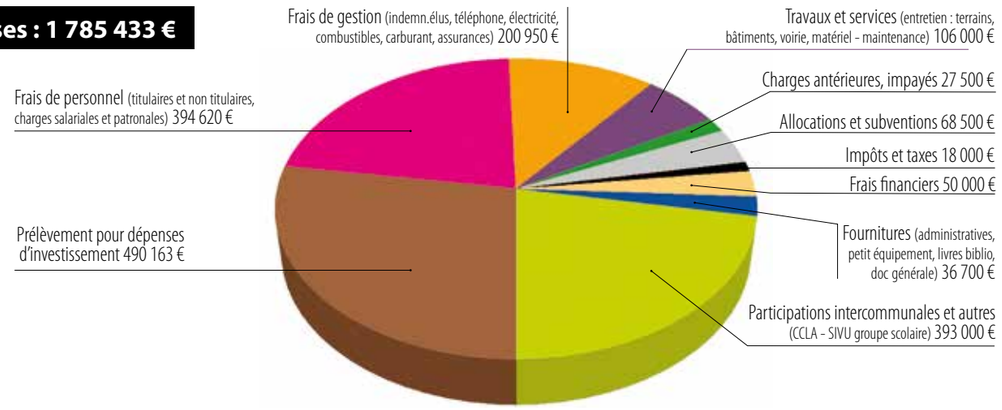

Budget d'investissement

Dépenses : 1 414 815 €

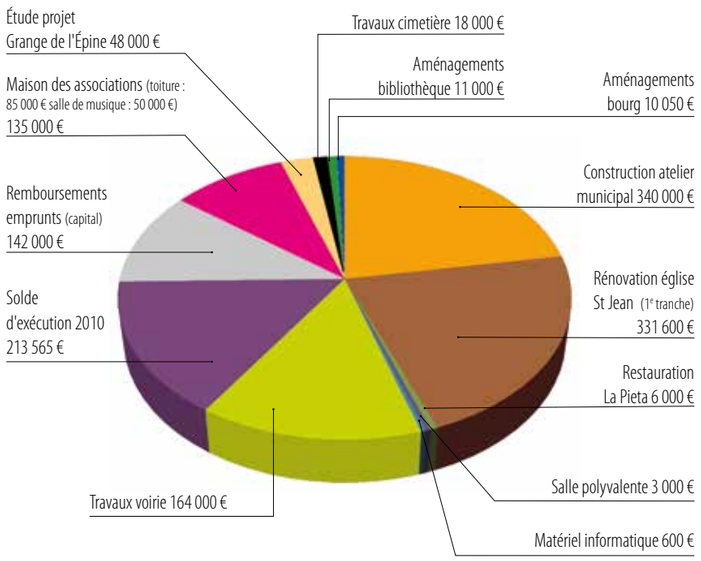

Recettes : 1 414 815 €

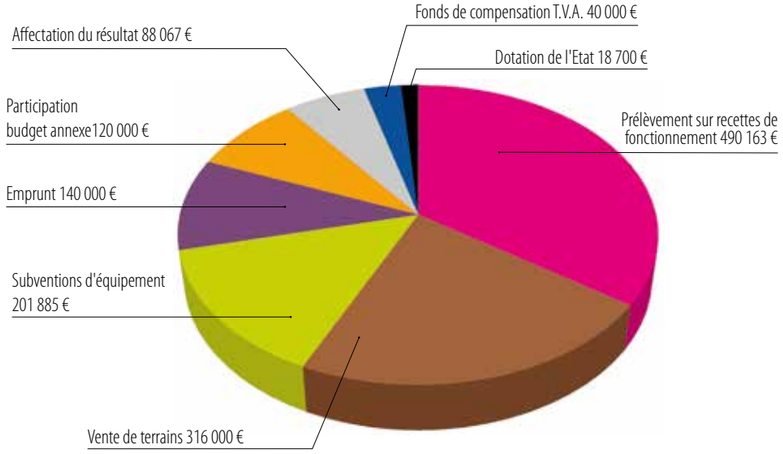

À la lecture du budget 2011 détaillé, vous constaterez que la fiscalité sur cinq ans n'a augmenté que de 3.50 %. La dette en capital au 1er janvier 2011 est de 675 € par habitant (moyenne nationale basse) et par ailleurs, la commune n'a pas souscrit de prêt toxique. La situation financière est saine et en 2011, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt.

Taux d'imposition : + 3.5 % sur 5 ans

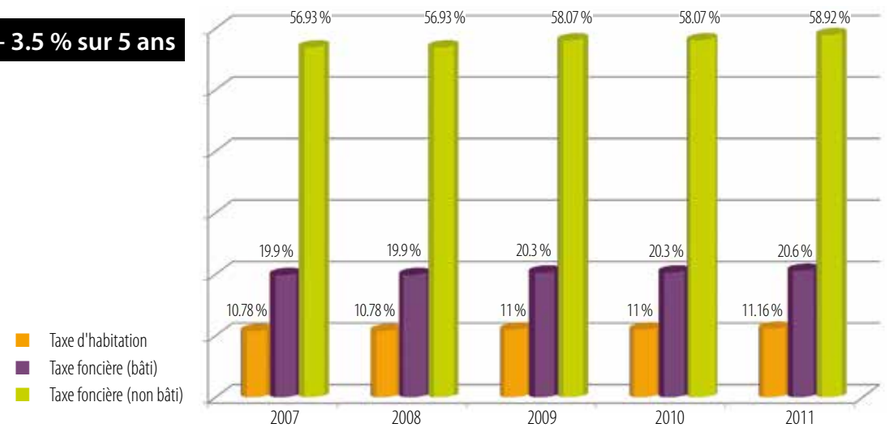

Maison des associations : les aménagements se poursuivent

La commission culture et communication a travaillé sur le devenir de ce bâtiment, ancien collège de Novalaise puis école élémentaire jusqu'à la rentrée 2009 date à laquelle les élèves ont gagné leurs nouveaux locaux.

Nous avons tout d'abord entrepris les travaux pour ouvrir une bibliothèque en rez de chaussée, d'une surface de plus de 100 m² afin d'améliorer les conditions de travail de la salariée de la municipalité et des bénévoles et proposer à la population de Novalaise et de la CCLA un grand choix de livres dans un décor clair et fonctionnel.

Cette année, le toit du bâtiment a été refait pour un montant total de 72 000 € H.T.

Nous avons choisi d'accueillir dans ces locaux l'École de musique qui va occuper une surface en rez de chaussée d'environ 200 m². Cette installation nécessite d'importants travaux d'aménagement, les premiers concernent une salle entièrement insonorisée pour permettre l'apprentissage de la musique sans déranger l'environnement immédiat. Cette insonorisation (sol, plafond, mur, changement de fenêtres...) représente un coût d'environ 50 000 €.

Nous poursuivrons les aménagements sur les trois prochains exercices budgétaires.

- Les trois salles du rez-de-chaussée destinées à l'École de musique seront traitées en 2012.
- Les deux salles situées au dessus de l'actuelle bibliothèque seront transformées pour permettre d'accueillir des événements recevant de 50 à 80 personnes et la dernière salle du rez-de-chaussée, destinée à l'École de musique, seront aménagées en 2013.
- Les travaux du premier étage qui pourrait servir de lieux administratifs pour les associations qui le souhaitent, ce qui représente une surface d'environ 130 m², seront effectués en 2014.

Et enfin, nous terminerons par le rez-de-chaussée côté cour, soit la salle polyvalente et une salle à proximité, pour que ces lieux deviennent plus accueillants et plus fonctionnels pour éventuellement des petits spectacles ou réceptions diverses sachant que la capacité de la salle permet de recevoir environ 50 à 60 personnes.

Ce bâtiment sera donc entièrement opérationnel pour la fin de l'année 2014.

Françoise Beaujean, première adjointe

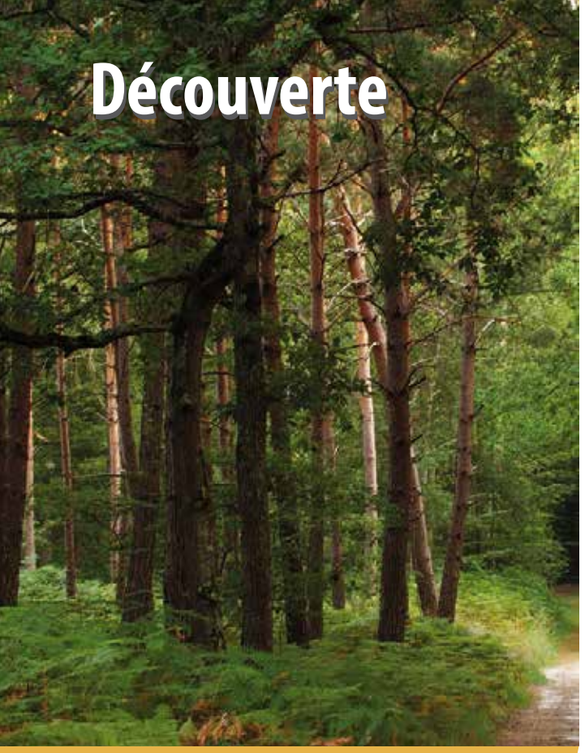

Définition

Jouissance en nature des produits ligneux d'une forêt communale au profit des habitants de cette commune.
Le mot « affouage » date du XIIIe siècle et vient du verbe d'ancien français « affouer » signifiant chauffer, lui même issu du latin « affocare ». Le mot affouage est souvent utilisé comme synonyme de bois de chauffage, bois de feu.

Par extension, l'affouage est aussi la coupe ou la portion de coupe dont les produits sont destinés aux affouagistes. Le partage en nature des affouages (parts de bois) n'est pas un droit pour les habitants. Seul le conseil municipal qui représente la population pour la gestion des biens communs, peut décider d'exercer cette faculté.

Il faut distinguer l'affouage communal de l'exercice des droits d'usage. Ces derniers sont une véritable servitude (droit réel) sur la propriété d'autrui (pensez aux diverses formes d'impôts qui incombaient aux paysans au Moyen-Âge).

L'Affouage, une tradition bien ancrée

Le produit revient à tous

Dans le cas de l'affouage, c'est l'ensemble des habitants formant la communauté propriétaire qui, sous certaines conditions, absorbe tout ou partie des produits issus de la forêt. Dans tous les cas où il y a partage en nature, ce sont les délibérations du conseil municipal qui en fixent les modalités notamment la taxe d'affouage. Cette taxe est encaissée au profit du budget communal.

Les affouages actuellement

Les affouages sont réservés aux habitants de la commune ayant un domicile fixe et réel. La loi Grenelle II a clairement précisé en 2010 que les bénéficiaires de bois d'affouage délivrés en nature par les communes disposant de forêts ne sont pas autorisés à le vendre. En France, au milieu des années 80, les volumes de bois délivrés sous forme d'affouage s'élevaient à 2 millions de stères et étaient en baisse constante. En 2005, les délivrances atteignaient 1,1 million de stères (à comparer aux 6,5 millions de stères de bois vendus par les communes). Il semblerait que depuis 2005, il y ait une reprise des affouages, face à la hausse des prix de l'énergie.

Attribution des parts

Pour pouvoir bénéficier d'une part de bois, il faut venir se faire inscrire en mairie et payer la taxe d'affouage dont le montant a été décidé par le Conseil municipal. Trois personnes attitrées et volontaires sont chargées de partager la parcelle qui sera attribuée aux affouagistes en autant de morceaux qu'il y a d'affouagistes. Un tirage au sort est effectué pour attribuer les parcelles et ensuite les affouagistes peuvent aller couper leur part. Chacun devra cependant respecter le règlement à savoir nettoyer, brûler et débarder dans les délais impartis sans causer préjudice aux chemins qu'il empruntera.

Les affouagistes participent à la gestion sylvicole de la forêt communale. En prélevant un certain nombre de jeunes arbres identifiés par le forestier, ils permettent en effet aux autres de mieux se développer.

Cette activité leur permet aussi d'apprécier à sa juste valeur le patrimoine de la forêt communale. Chaque année dans notre commune de Novalaise aux alentours du 15 novembre les affouagistes, encadrés par messieurs Blanchet, Richard et Latard en compagnie de Monsieur le Maire se retrouvent pour tirer au sort et découvrir leurs lots respectifs.

Gilles Gros, conseiller municipal

Vous avez dit **PLU** ?

Les plans locaux d'urbanisme ont été créés par la loi solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000 dite loi SRU. Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. À l'instar des POS, les PLU définissent les règles de construction applicables sur la commune. Mais au-delà, ils présentent un véritable projet urbain de la commune en définissant une stratégie globale d'aménagement et de développement durable adaptée au territoire communal.

Les composantes du dossier du PLU

- Un rapport de présentation.
- Un ou des documents graphiques qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N).
- Un règlement opposable détaillant les règles applicables en matière de droit des sols, dans chaque zone.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.
- Des orientations d'aménagement éventuelles, relatives à certains quartiers ou secteurs.

Le PLU est accompagné d'annexes (servitudes d'utilité publiques, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés...).

Novalaise a un PLU qui a été approuvé en 2007.

Lysiane Perrier, conseillère municipale

Comité des fêtes : bientôt une première bougie !

Cela fait un an que le comité des fêtes de Novalaise a été réactivé. Durant cette année, l'équipe de bénévoles participants à l'aventure a appris à se connaître, à appréhender les envies de leurs concitoyens, et à s'organiser afin de partager pleinement les animations organisées.

Si l'on se penche sur ce qui s'est passé jusque là, on se rappellera que la première manifestation du comité des fêtes fut le concert gospel, avec le groupe « Gospel Vibes », qui s'est tenu à l'église, à l'occasion de la fête de la musique, aux alentours du 21 juin. Ce jour-là, outre l'acoustique « particulière » de l'édifice (parions que les travaux entrepris changent cela), le succès a été au rendez-vous, et nombreux furent ceux qui ont exprimés leur contentement auprès des membres du comité des fêtes. Rappelons aussi que ce jour-là, l'école de musique de l'Avant-pays Savoyard s'était jointe à nous pour nous proposer musiques et danses celtiques sur le parvis de l'église avant le concert gospel, participant ainsi à la réussite de la soirée.

Les manifestations suivantes ont été organisées autour des marchés estivaux du dimanche matin. Cela a permis de pouvoir écouter, découvrir et apprécier plusieurs styles de musiques.
Les premiers à nous réjouir furent les « Vilains'Crevisses » et leur musique Cajun. Vint ensuite le Bagad de Chambéry, musique bretonne, écossaise et irlandaise au son des cornemuses. La prestation du Bagad fut écourtée, car le temps, très loin d'un soleil estival, même bien loin d'un crachin breton qui nous aurait contenté, fut proche du déluge. Nous serons certainement amenés à les revoir pour profiter pleinement de leur talent. Pour le troisième dimanche, nous avons eu droit à la bonne humeur délirante des fanfarons venus des quatre coins de France , sous l'impulsion de la fanfare « Krapos » (merci à eux). La semaine suivante, les « Red Pepper Sauce » nous ont fait apprécier du Jazz New Orléans. Après une pause d'un week-end, le « Circle Trio Quintet » a enchanté l'assistance avec des classiques de jazz et de soul. Amateurs avertis et chalands attirés par la voix de la chanteuse ont été conquis par le professionnalisme et la disponibilité des musiciens.

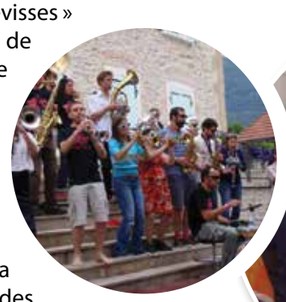

La conclusion de ces animations des marchés d'été nous a fait découvrir, ou redécouvrir, le groupe « Deblok Manivelle » et son orgue de barbarie. Dans le même temps, les jongleurs de « Jongl'Anime » ont diverti enfants et parents.

Fin novembre, le rock était à l'honneur : les « Mèches Rebelles », les « Pass'ta basse », le « Cooker's Band », « The Whatts » et « Underscore » se sont succédés sur scène. Un franc succès pour ce concert (gratuit) placé sous le signe de la convivialité.

Ne manquez pas...

Dans le courant du premier semestre 2012, un thé dansant sera organisé. Cela ravira, nous l'espérons, les fans de musette et de danses de salon.

À bientôt autour de nouvelles manifestations, ***Jean-Marie CARACCI, président du Comité des fêtes de Novalaise***

Connaissez-vous Pierre-Yves Plat ?

C'est un jeune pianiste fantaisiste, talentueux et généreux, qui interprète avec humour et malice les classiques de Chopin à Ray Charles... **Mais à sa façon !**

Le 11 mai 2012,
l'ADEP en collaboration avec l'artiste, vous invitent à un spectacle exceptionnel afin de récolter des fonds destinés à financer des projets scolaires pédagogiques et cultuels.

Réservations et informations par téléphone : 06 17 29 03 00 ou par mail : adep.novalaise@laposte.net
Tarifs : adulte 12 € - enfant : 8 €.
www.pierreyvesplat.com

Le bureau de l'ADEP :
Présidente : Catherine BRUN
Secrétaire : Marie-Pierre PARAVIS
Adjointe : Nathalie EVROUX
Trésorière : Isabelle CUCCURU
Adjointe : Nathalie JAMET

Les mamans :
Claire CORMIER (création des affiches et billets)
Véronique JOSSERAND (communication et gestion des partenaires).

Les **A**mis **D**es **É**coles **P**ubliques de Novalaise

L'ADEP (association loi 1901) a été créé en 1987 pour améliorer le quotidien des enfants des écoles publiques de Novalaise (achats de matériels, livres, participation aux frais de déplacement, aux sorties scolaires…) en proposant des animations et des projets collectifs tout au long de l'année

Un regrettable constat...

Les membres du bureau regrettent que peu de personnes aient été présentes lors de l'assemblée générale : trois enseignants et trois parents… qu'ils remercient vivement. Pour mémoire, les écoles publiques accueillent aujourd'hui 247 enfants, 167 en primaire et 80 en maternelle.

Bilan des actions 2010-2011

L'association, grâce aux fonds collectés lors des différentes manifestations, a permis de financer des sorties culturelles et du matériel pédagogique pour un montant total de 3 703,89 € (1 978,55 € en maternelle et 1 725,04 € en primaire).
À titre d'exemples : spectacles : 1 088,20 €, transport : 1 314 €, jeux :350,65 €, matériel de tir à l'arc : 742,05 €...

Nous tenons à remercier les personnes qui ont aidé lors des manifestations de l'année 2010-2011 et qui ont ainsi permis de récolter 3 994,28 €.

Mobilisez-vous !

Notre association, fondée sur la solidarité, vous fera vivre une belle aventure humaine au profit de nos enfants. Cette année encore nous allons tenter d'organiser tous ensemble de beaux projets.

Vous pourrez aider à l'organisation en vous inscrivant à une ou plusieurs animations au moyen de nos bulletins de demande de bénévoles (transmis par le cahier de liaison de votre enfant).

Vous pouvez aussi devenir adhérent, poser vos question ou nous faire part de vos suggestions à tout moment :
- par mail : adep.novalaise@laposte.net
- par téléphone : 06.17.29.03.00 (I. Cuccuru).

Merci de votre soutien !

Catherine Brun, présidente des Amis des Écoles

Notre commune

Découvrons nos hameaux : **Pétigneux**

Pour nous parler de ce hameau, nous avons rencontré, Jeanine et Paul Bellemin dans leur maison au panorama magnifique sur Novalaise et le bassin du lac.

Pour vous y rendre, vous devez empruntez la « route de Marcieux », à la sortie du bourg de Novalaise (direction du stade), passer par le hameau du Cordonnier et cheminer environ 1, 5 km.

Si Paul est originaire de Nances, Jeanine Demeure son épouse a toujours vécu à Pétigneux, puisqu'elle y est née et y réside depuis 1945.

Elle est donc la personne ressource pour nous parler avec justesse de ce hameau

Autour des années 1950, le hameau comptait quatre à cinq fermes, guère plus. Tous ces agriculteurs vivaient des revenus du lait et de la viande, tout en s'essayant quelque peu à la culture de la vigne.

Résidait dans ce hameau très ensoleillé, les familles Brun, Chatelain, Demeure, Richard et Martin-Cochet et la « Marie de Jules ».

Marius Martin-Cochet améliorait ses revenus en élevant et vendant des cochons. Joseph Richard exerçait pour sa part en plus de l'agriculture le métier de galochier : les galoches sont des sabots à semelle de bois et dessus en cuir.

François Brun exerçait la profession de charron. Le charron travaillait essentiellement durant les périodes ou les travaux des champs étaient plus intenses (labours, semailles, moissons…) : les chariots, charrettes ou autres charrues étaient mis à rude épreuve et les roues se brisaient plus qu'a l'accoutumée. C'est pendant l'hiver et la saison creuse que le charron fabriquait les roues et divers éléments constituant une charrette.

La vie quotidienne était rythmée par le travail, mais peu de loisir, tout au plus un verre ensemble quand la journée s'achevait.

Les épiciers ambulants passaient régulièrement ravitailler les familles de Pétigneux. Tout le monde attendait avec impatience, le mardi le camion de Charles Gavard, le mercredi, l'Étoile des Alpes, et le jeudi les Docks lyonnais. Par contre pour le pain et la viande il fallait s'approvisionner chez le commerçant du bourg.

Les achats plus spécifiques s'effectuaient à Chambéry.
Pour s'y rendre : rendez vous au café Angelino pour attendre les cars Mermet qui assuraient une liaison régulière avec la capitale savoyarde.

Au fait, en parlant de café ; saviez vous que Pétigneux comptait avant la guerre un bar très fréquenté, car très bien situé ? Il s'agissait du café « Moreau » dont des restes de bâtis se trouvent encore sur la propriété de Michel Stévenin.

René Girerd et Gilles Gros, conseillers municipaux

Vie associative

Belles performances pour le **Basket Club de Novalaise**

Le Basket Club de Novalaise (B.C.N.) a vu le jour en 1995 sous l'impulsion d'Isabelle et Jean Léon.

En effet, après avoir élu domicile à Marcieux avec leurs trois enfants, Isabelle et Jean ont décidé de créer un club de basket à Novalaise.

Isabelle ayant été une basketteuse émérite de Nationale 1 à Challes-les-Eaux dans les années 80 et Jean un entraîneur reconnu dans le bassin chambérien, il leur a paru naturel de mettre leur savoir-faire et leur amour du basket au service des autres.

Avec l'aide de Michèle Gallay, déjà bien connue pour son dévouement dans plusieurs associations de Novalaise, ils ont structuré un club avec comme premier président Dominique Olivier.

Se forment alors une équipe de petits de tous âges, une équipe cadets et une équipe phare, celle des séniores féminines composée d'anciennes joueuses de bon niveau (Isabelle Léon et Sylvie Morel) ainsi que de basketteuses talentueuses de Novalaise et de ses environs (Christine Gros, Sandrine Fiche, Joëlle Rollin, Myriam Gavend, Corinne Guicherd, Sophie Gugielmo, Marie-Laure Gradek). Cette équipe, coachée par Jean et renforcée par la suite par Séverine Autier et Olivia Pernet venues du club de la Motte Servolex, se maintiendra plusieurs années en pré-national grâce à de très bons résultats.

Petit à petit le club s'étoffe avec notamment une équipe de séniors masculins et comptabilise en moyenne, depuis une douzaine d'années, 110 licenciés (dont 90 de moins de 18 ans) qui constituent neuf équipes de mini-poussins à séniors. Une dixième équipe se créait en 2005, celle des mamans, entraînée par Isabelle Léon, mais prenant fin malheureusement deux saisons plus tard en raison du manque de créneaux dans les gymnases.

Après la première saison de lancement, c'est Michèle Gallay qui prend la présidence du club puis se sont succédés Jean-Jacques Pioz-Marchand, Georges Brun et actuellement, pour la deuxième saison consécutive, Gérard Cambefort.

Au début, le budget étant limité, le club ne peut se payer des entraîneurs diplômés alors il se repose sur, outre Isabelle et Jean, d'autres bénévoles ayant des notions de basket tel que Jean-Paul Zucchero, Pascal Scovolo, Eric Viricel, Jean-Jacques Pioz-Marchand, David Fiche, Ludovic Berner. Quelques années plus tard, Thomas Gamen et Thomas Bovagnet passent leur examen d'animateur basket qu'ils obtiennent avec

mention et viennent ainsi renforcer l'équipe technique. Par la suite, afin d'attirer des entraineurs confirmés, il est décidé de les indemniser : arrivent alors Serge Causse et depuis cette nouvelle saison, Stéphane Ginot. Récemment, des joueurs comme Élodie, Amandine et Jérémy Zucchero, Mickaël Martin et Christelle Wrobel apportent également leur aide en entraînant et coachant une équipe.

En 2004, le club met en place une école d'arbitrage afin de former des jeunes qui deviendront arbitres officiels de basket. Actuellement, c'est Thomas Bovagnet qui en est le responsable au sein du club, étant lui-même arbitre depuis plusieurs années.

Jean Léon a cessé ses fonctions au sein du club depuis trois ans et Isabelle, ayant déjà rendu son maillot de joueuse en 2005, a souhaité arrêter ses activités d'entraîneur, coach et bénévole à la fin de la saison dernière : ils suivent désormais leurs enfants et vibrent à leurs performances ; nous espérons leur retour dans le club lorsque leurs petits enfants seront en âge de tenir un ballon (de basket bien sûr) entre leurs mains.

Depuis le début, le club donne priorité à la formation des jeunes afin de leur permettre d'acquérir les fondamentaux du basket et ainsi de progresser avec de bonnes bases, pour preuve les nombreux joueurs partis dans des clubs évoluant à des niveaux supérieurs, tels Mathieu Léon en minimes France à Terre Froide, Léa Viricel en cadettes France à Challes-les-Eaux, Mélissa Léon et Mathilde Cottin en minimes France à Terre Froide, Alexandre Fiche et Wilfried Michel en minimes France au sein de l'Union Novalaise/Montmélian, Théo et Valentin Lemarrec en minimes France à l'ASVEL, Quentin Bovagnet en cadets Elite à Cognin/La Motte, Mickaël Charnay en cadets France à Aix/Maurienne, Rébecca Bouvier en minimes France à Challes-les-Eaux, Eva Martin en minimes France à Cognin, Clémence Didier en minimes France à Challes-les-Eaux, et bien sûr, la fierté du club, Théo Léon évoluant désormais dans le club de l'ASVEL en espoirs, mais également avec l'équipe de Pro A.

La politique technique et sportive du club porte ses fruits puisque chaque année des joueurs benjamines et benjamins sont sélectionnés en équipe de Savoie.

Les résultats sportifs ont toujours été très honorables avec récemment le titre de championnes de Savoie pour les cadettes et les benjamines l'an dernier et les poussines cette année.

Pour grossir son budget, le B.C.N. a toujours organisé régulièrement diverses manifestations : soirée dansante, réveillon, loto, vente de diots, de brioches, braderie, course autour du Lac. L'an dernier, le club de Novalaise a été choisi pour organiser les finales des coupes de Savoie : six matches se sont succédés au gymnase lors d'un dimanche entier dans une ambiance exceptionnelle. Le sponsoring est aussi un atout important pour le club.

L'argent récolté sert notamment à payer les frais d'entraînement, de coaching et d'arbitrage, à renouveler le matériel et les tenues, à emmener les licenciés assister à des matches de Pro A à l'Astroballe de Villeurbanne, de Pro B à Aix-les-Bains, à participer à des tournois, à offrir un goûter de Noël aux joueurs et à leur famille pendant lequel un « match des parents » est organisé sous les yeux amusés des enfants, et cette année à la construction d'une table de marque.

Des bénévoles se démènent afin que le club soit vivant et attractif tels les secrétaires Marie-Hélène Bracco puis Marie-Laure Gradek, les trésoriers Joëlle Bovagnet et Alain Bertholier, le vice-président Jean-Paul Zucchero, les « reines » de la buvette Mireille Simon et Sylviane Mosca, les « rois » des diots Marc Bonny, Christian Paravy et Patrick Gaucher, et tous ceux dans l'ombre qui sont toujours là pour donner un coup de main. Mention spéciale à Thomas Bovagnet qui est non seulement entraîneur, coach, arbitre et joueur mais qui tout au long de l'année apporte sans compter son aide au club et à Gérard Cambefort, le président actuel, grâce à qui le club prospère.

Les matchs à domicile se déroulent principalement le samedi soir au gymnase du collège de l'Épine et sont toujours de bons moments grâce à de belles séquences de jeu, aux spectateurs dont le soutien est inestimable, aux bénévoles qui œuvrent à la table de marque et à la buvette pour proposer boissons et petite restauration.

Le Basket Club de Novalaise est un club vraiment convivial où chacun trouve sa place : joueurs, entraîneurs, coaches, dirigeants, bénévoles, parents, spectateurs, sponsors.

L'équipe des dirigeants

Quelles aides publiques pour vos **projets immobiliers ?**

Il existe un bon nombre d'aides publiques disponibles pour les travaux immobiliers des particuliers. Encore faut-il savoir qu'elles existent. Pour les familiers d'internet, rien de plus simple : sur les sites des organismes, cherchez le moteur de recherche des aides, et tapez le profil « particuliers ».
Pour les autres, le plus simple est de passer par un organisme généraliste comme l'ANAH ou le PACT Savoie à Chambéry qui pourront vous aider à recenser les aides auxquelles vous pouvez avoir droit.

Les lignes d'aides proposées par opérateur

SAVOIE CONSEIL GÉNÉRAL
www.cg73.fr - Tél. : 04 79 96 73 73
Château des Ducs de Savoie - 73000 Chambéry

- Aide au financement de construction neuve de niveau énergétique BBC.
- Aide au financement de travaux de rénovation à haute performance énergétique.
- Financement d'installation d'énergies renouvelables pour le chauffage et la production d'eau chaude (solaire thermique, géothermie, bois-énergie).
- Aide aux hébergements touristiques : création ou réhabilitation (gîtes ruraux, gîtes d'enfants…).
- Aides aux personnes handicapées : aménagement du logement, aides techniques... Aides financées par le Conseil général, mais demande à faire auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

Actuellement, sur les projets de constructions ou de réhabilitation, trois grandes familles d'aides existent :

- les aides associées à la performance énergétique du bâti et la mise en place de systèmes d'énergies renouvelables (très abondantes en ce moment, mais pour des projets performants) ;
- les aides pour les aménagements des logements des personnes âgées ou handicapées ;
- les aides à la création ou l'amélioration d'hébergements touristiques (gîtes).

Beaucoup de ces aides sont sous conditions de ressources. D'une façon générale, les dossiers de demande de subventions doivent être déposés avant le commencement des travaux, sur la base de devis de professionnels. En cas d'acceptation de la demande, il faut, après réalisation des travaux, fournir toutes les factures justificatives.

- Aides aux personnes âgées en perte d'autonomie : aménagement du logement, financement de l'aide à domicile (sous conditions de ressources).

www.cal-pact-savoie.fr - Tél. : 04 79 69 90 20
131 rue Juiverie - 73000 Chambéry

- Aide à l'amélioration de l'habitat pour les travaux d'adaptation des logements aux pesonnes âgées ou handicapées.
- Aide à l'amélioration de l'isolation des logements.

www.anah.fr - Tél. : 04 79 71 74 49
1 rue des Cévennes - BP 1106 - 73011 Chambéry Cedex

Aide aux travaux réalisés par le locataire ou le propriétaire (bailleur ou occupant) sous conditions de ressources : travaux d'isolation, double vitrage, installation de chauffage et de production d'eau chaude, énergies renouvelables.

www.ademe.fr - Tél. : 04 72 83 46 00
10 rue des Emeraudes - 69006 Lyon

- Aide aux énergies renouvelables.
- Prime à la casse des anciennes chaudières pour l'achat de matériel énergétiquement performant,
- Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

L'ADEME recense toutes les aides possibles : touffu voire compliqué mais plein d'opportunités.

www.rhonealpes.fr - Tél : 04 26 73 59 53
603 boulevard Wilson - 73100 Aix-les-Bains

- Aide à la réhabilitation de bâtiments avec un objectif de très haute performance énergétique (niveau effinergie rénovation).
- Chèque énergie renouvelable (chauffe-eau solaire, système solaire combiné individuel, chaudière individuelle automatique au bois à granulés ou à plaquettes).

Catherine Laude, troisième adjointe

Vos démarches

Vous avez décidé d'emménager dans notre commune, nous vous félicitons pour votre choix. Déménager n'est jamais une partie de plaisir... Sans prétendre à l'exhaustivité, voici les principales formalités administratives à accomplir pour un changement d'adresse réussi.

Les services publics

Avant de quitter votre logement, vous devez prendre rendez-vous avec l'agent EDF-GDF pour résilier les contrats et relever les compteurs. Le solde à payer vous parviendra à votre nouvelle adresse. Si **l'électricité et/ou le gaz** n'ont pas été coupés dans votre nouveau logement, vous pouvez souscrire un nouvel abonnement par téléphone sans prendre de rendez-vous.
La même procédure est à appliquer auprès de votre fournisseur d'eau, sauf, naturellement, si vous habitez un logement collectif

Vous pouvez résilier votre **contrat de téléphone** et en souscrire un autre pour votre nouveau logement sur simple appel. Si vous déménagez dans la même zone géographique, vous pouvez demander à conserver votre numéro. Dans le cas contraire, un répondeur indiquera votre nouveau numéro aux personnes qui vous appelleront à votre ancien domicile.

Si vous déposez un ordre de réexpédition à **La Poste**, celle-ci assurera ce service pendant un an maximum.

Les papiers

Vous pouvez demander la modification (gratuite) de l'adresse portée sur votre **carte d'identité**, votre **permis de conduire** ou votre **passeport**. Mais ce n'est pas une obligation légale. En revanche, la **carte grise** des véhicules doit toujours mentionner la résidence actuelle du propriétaire. Vous devez donc demander à la préfecture de votre nouveau domicile la modification de votre carte grise (ou une nouvelle carte grise si vous changez de département, ce qui vous obligera également à changer de plaque minéralogique). Cette formalité est gratuite mais doit être effectuée dans le mois qui suit le déménagement.

Pour la **carte d'électeur**, il suffit de s'inscrire à la mairie de Novalaise, qui procédera à votre radiation à la mairie de votre ancien domicile.

Les assurances

Vous devez modifier votre **assurance-voiture**. Le montant de la prime peut en effet varier en fonction du changement de zone géographique ou d'un changement d'utilisation.

Vous pouvez résilier votre **multirisque habitation** et en souscrire une nouvelle ou bien demander son report sur votre nouveau domicile en prévenant votre assureur des modifications entraînées par le déménagement (nombre de pièces, mobilier, etc.). Là encore, si le montant de la prime change, vous pouvez résilier votre assurance en cours de contrat.

Les banques

Prévenez votre banquier de votre déménagement pour qu'il vous fournisse des chéquiers avec votre nouvelle adresse. En attendant, rien ne vous empêche d'utiliser vos anciens chéquiers. De même, si vous changez de compte bancaire, n'oubliez pas de communiquer un nouveau RIB à tous les organismes qui procèdent à des prélèvements ou des virements automatiques (assurance, impôts, organismes sociaux...).

Les organismes sociaux

Vous devez retourner votre **carte d'assuré social** à votre caisse d'assurance-maladie en mentionnant votre changement d'adresse. Votre dossier sera automatiquement transféré - en principe - au centre dont dépend votre nouveau domicile.

N'oubliez pas non plus d'informer votre **caisse d'allocations familiales** si vous percevez des prestations familiales, ainsi que tous les autres organismes sociaux (Assedic, caisses de retraite, etc.).

La scolarité

Si vos **enfants sont scolarisés**, vous devez prévenir par lettre recommandée les établissements concernés et leur demander un certificat de radiation. Muni de ce document, vous pourrez demander leur inscription à l'école (à la mairie) ou au collège ou au lycée (au rectorat) dont dépend votre nouveau domicile.

Les impôts

Communiquez votre nouvelle adresse à la **perception** et au **centre des impôts** de votre ancien domicile
L'année du déménagement, vous payez les impôts dûs au titre de l'année précédente. Votre déclaration de revenus est donc destinée au centre des impôts de votre ancien domicile.

- Si vous ne recevez pas les formulaires à temps, remplissez votre devoir de contribuable sur un formulaire vierge : en cas de retard, vous seriez responsable. L'année suivante, vous recevrez une déclaration préimprimée du centre des impôts de votre nouveau domicile.
- Si les services fiscaux sont en retard, là encore, faites votre déclaration dans les délais sur un formulaire vierge.

La **taxe d'habitation** est due par la personne qui occupe (ou peut occuper) le logement au 1er janvier de l'année considérée. Vous devrez donc la payer l'année du déménagement, même si vous avez quitté les lieux le 2 janvier.

La **taxe foncière** est due par le propriétaire du logement au 1er janvier de l'année considérée. Mais rien ne vous empêche de négocier avec l'acheteur si vous vendez peu de temps après le 1er janvier.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez consulter le site www.changement-adresse.gouv.fr
Votre changement d'adresse sera ainsi communiquée à un certain nombre d'organismes officiels (impôts, Assedic, Caisses d'allocations familiales...)

Gilles Gros, conseiller municipal
(source : Droit-finances.net)

Économie

État des lieux

Il y a à ce jour 35 commerces à Novalaise :

- Alimentation : 7
- Bars, restaurants, hôtels : 6
- Campings : 4
- Non alimentaire : 14
- Services : 4

Ne sont pas comptabilisés les services à domicile ou sur rendez-vous, et les artisans et entreprises dont l'activité auprès des particuliers est minoritaire.

L'offre proposée par le commerce de Novalaise est diversifiée et recouvre tous les besoins du quotidien.

Le commerce à Novalaise : une force à préserver

Tous les Novalaisans se réjouissent d'habiter un village vivant, qui n'a rien d'une cité dortoir. Les commerçants sont l'âme de notre village et contribuent pour une part essentielle à son dynamisme et à son image. Mais qu'en est-il réellement de la santé de nos commerces ? Le texte qui suit se base sur une étude réalisée par la CCI Savoie pour le SMAPS en 2010 (appuyée sur une enquête sur les habitudes de consommations des habitants du bassin du Lac), et sur une étude réalisée par la commune et appuyée par une enquête auprès des commerçants.

La clientèle

La clientèle qui fréquente les commerces de Novalaise est variée selon les activités. Toutes les tranches d'âges sont représentées. À quelques exceptions près, on note comme une constante la clientèle des personnes retraitées, des personnes âgées qui ne conduisent plus, et de tous ceux qui travaillent localement. L'apport de clientèle des résidences secondaires, de Pâques à Toussaint, et du tourisme estival (juillet/août) représente un complément important. Pôle de commerces et de services, Novalaise attire également une clientèle extra-communale des villages environnants, y compris de villages possédant une offre en propre (La Bridoire, Lépin).

Les commerces proposant des services aux professionnels et collectivités s'assurent une base de travail annuel fiable (restaurants, laverie, services…).

Toutefois, si on analyse les chiffres, on constate que l'évasion de la clientèle locale est forte, puisque 87 % des dépenses se font hors du bassin du Lac :

- 29% à Pont-de-Beauvoisin,
- 46% sur l'agglomération chambérienne,
- 9% ailleurs ou hors département,
- 4% par vente à distance (internet, abonnements, vente par correspondance).

En dépit de l'importance de ce chiffre de 87b%, on note que le commerce local a reconquis 6 % des parts de marché, puisqu'en 2002 l'évasion commerciale était de 93 %.

Les forces

La diversité de l'offre et l'important panel de produits proposés est la principale force du Commerce de Novalaise. L'attractivité de chaque commerce renforce celle de son voisin. Une saine concurrence entretient le dynamisme. Lors des périodes de fermeture annuelle des uns et des autres, et dans une moindre mesure, lors des jours de fermeture hebdomadaire, les commerces restés ouverts ressentent immédiatement une baisse de fréquentation.

Le marché est un autre point fondamental du commerce à Novalaise. Très attractif, il est de loin le lieu privilégié des achats des habitants pour les fruits et légumes. Globalement, tous produits confondus, les marchés de l'ensemble des communes du bassin du lac d'Aiguebelette, y compris La Bridoire, représentent 10 % des ventes réalisées auprès de la clientèle locale. Tous les commerçants observent une activité très renforcée les jours de marchés. Le marché des mercredis et surtout des dimanches contribue à une dynamique d'achat liée à un large éventail d'offres. Il favorise un flux de chalands dans le village, et constitue également une animation pour les touristes qui « montent » en promenade à Novalaise.

En plus de l'atout du tourisme estival autour du Lac, ce sont surtout les résidents secondaires, parmi lesquels de nombreux Lyonnais qui assurent aujourd'hui une bonne part de l'activité de nombreux commerces. Cette clientèle possède en général un bon pouvoir d'achat. Elle recherche des produits de qualité, le service, mais aussi le contact humain qui signe l'appartenance à la communauté.

Le dynamisme de jeunes commerçants, installés pour beaucoup depuis moins de dix ans, est représentatif d'un renouveau du commerce à Novalaise. Conscients des changements d'habitudes et des exigences accrues de la clientèle, les « nouveaux » commerçants ont modernisé et rénové leurs commerces. De plus, qualité de l'accueil, qualité des produits, services connexes, communication, animation... permettent de conquérir et de fidéliser de nouveaux clients.

Les commerçants sont donc liés entre eux par cette dynamique de renforcement d'attractivité mutuelle, et par les exigences communes de leur clientèle. On peut comparer les commerçants de Novalaise aux salariés d'une même entreprise. Chaque commerce qui ferme fragilise le groupe, chaque nouvelle implantation le renforce.

Les forces et motifs d'optimisme sont donc :

- une offre diversifiée, renforcée par les marchés, qui assure une forte attractivité globale ;
- un apport important de clientèle « externe » (résidences secondaires), fidèle et à bon pouvoir d'achat,
- le développement d'une clientèle lassée des grandes surfaces, en recherche de produits « locaux/du terroir », et d'un service personnalisé ;
- le dynamisme des commerçants attentifs aux besoins et exigences de leurs clients.

Les fragilités

La principale fragilité du commerce à Novalaise, découle directement de la concurrence des grandes et moyennes surfaces de Chambéry et Pont-de-Beauvoisin. Hors saison, lorsqu'ils n'ont plus l'apport des touristes et des résidents secondaires, les commerçants observent une activité réduite liée au manque de fréquentation de la population locale. Faute de disposer d'une base forte de clientèle à l'année, les commerçants se retrouvent prisonniers d'une saisonnalité qui constitue également un frein à l'embauche. L'adaptation des horaires (fermeture tardive le soir, ouverture les dimanches après-midi, restaurant avec service à toute heure) peut permettre de capter une clientèle élargie, mais engendre des contraintes supplémentaires. D'une façon générale, les heures de travail sont très importantes, compte-tenu des temps passés en dehors des heures d'ouverture (nettoyage…)

Les professionnels, les associations et les collectivités peuvent représenter une base de clientèle non négligeable. Toutefois, la solidarité n'est pas toujours de mise, ni de la part des associations, ni même de la part des collectivités. Beaucoup d'achats se font auprès de fournisseurs extérieurs au village : grossistes, grande distribution.

Les niveaux de prix pratiqués par les commerçants de détail, ne peuvent être concurrentiels avec ceux de la grande distribution. Pour les produits finis, il faut savoir que les fournisseurs font des prix à leurs commerçants suivant les quantités vendues. Les produits artisanaux de qualité n'ont pas le même coût que les produits industriels ou issus de l'agriculture intensive. Enfin, les charges d'un petit commerce sont proportionnellement plus élevées. L'évolution constante des normes (hygiène, sécurité...) impose des aménagements souvent coûteux. Les baux locatifs de certains commerçants atteignent des niveaux de prix quasiment « urbains », qui fragilisent les commerçants occupants.

En dépit de leur besoin les uns des autres, les commerçants peinent à se mobiliser pour

travailler ensemble sur des actions collectives. L'Entente commerciale et artisanale de Novalaise (ECAN), dont le rôle moteur devrait être fondamental, souffre encore trop d'un manque de bonnes volontés : manque de temps et de disponibilité, individualisme... Les commerçants eux-mêmes n'analysent pas tous l'importance cruciale d'agir ensemble pour être plus forts. Le renfort de l'association vient actuellement de jeunes artisans. Une Union Commerciale n'est pas une association comme les autres, elle ne doit en aucun cas être considérée comme un comité des fêtes chargé des animations du village : c'est pourquoi la récente création du Comité des Fêtes devrait les aider à revenir à des objectifs plus fédérateurs.

Les principaux points de fragilité et motifs d'inquiétude pour l'avenir, sont :

- l'insuffisance de fréquentation de la population résidente, qui a grossi mais dont la consommation ne se fait pas véritablement ressentir dans le commerce et l'artisanat local ;
- le changement des habitudes et des modes de consommation : achat à distance, plus le temps pour faire la cuisine, asservissement à la voiture et mobilité accrue ;
- le manque d'actions collectives des commerçants entre eux ;
- des prix parfois jugés élevés, comparés à l'offre de la grande distribution, des grosses enseignes urbaines et des produits d'importation à très bon marché, alors que le pouvoir d'achat des ménages est en baisse.

Dans ce contexte, nous voulons lancer un appel à la solidarité. Tous, habitants, associations, professionnels, collectivités locales, doivent prendre conscience de la nécessité de revenir à la proximité. En effet, c'est elle qui anime nos villages, créée du lien entre les personnes et les générations, et valorise les produits et savoir-faire locaux. Face à la conjoncture économique, à l'évolution des modes de vie de notre société et au constat de vieillissement de la population, nous souhaitons faire le pari que la proximité reviendra plus vite qu'on ne le croit la formule du « bon vivre ».

Catherine Laude, troisième adjointe

Informations pratiques

Périmètre de protection des rez-de-chaussée commercants

Depuis le début de l'année, la commune de Novalaise a engagé une réflexion sur la mise en place d'un « périmètre de protection des rez-de-chaussée commerçants ». L'objectif est que dans le centre bourg, les cellules commerciales vacantes ne puissent plus être transformées en logements.
Cette démarche vise à préserver la ressource en cellules commerciales sur le long terme. Le manque d'emplacements commerçants est en effet le premier frein à l'installation de nouveaux commerçants à Novalaise.
Cette démarche peut se faire soit par une modification du PLU, soit en étant intégrée au futur SCOT, en cours d'élaboration, dans le cadre d'une politique commerciale commune à tout le territoire. C'est cette dernière démarche qui a été retenue. L'étude est actuellement en cours.

Mouvements des commerces en 2010

Créations et reprises :

- **Alimentation « Sadhana »** - place du Bourniau (à la place des Ambulances)
Épicerie, fruits et légumes, poisson frais, vins…
- **Fleuriste « Fleurs de Lune »** - route du Col de l'Epine (à la place des Pompes Funèbres)
Fleurs coupées, plantes, compositions florales…
- **Laverie « La Lavandine »** - route du Col de l'Epine (changement de propriétaire)
Pressing, laverie, mercerie…
- **Supérette « SPAR »** - route du Lac (changement de propriétaire)
SPAR remplace PROXI avec des prix plus avantageux.

Fermeture :

- **Bar « La Petite Auberge »** - route du Col de l'Epine (départ à la retraite)
Fermeture définitive du bar. Des travaux de restructuration sont prévus.

Carnet 2010

Naissances

BRICAUD Mathys	1er octobre	PUGET Juliette	16 novembre
DAMIAN Lou	10 mars	REGOTTAZ Hugo	16 décembre
DESLANDES Manon	12 août	SAVOIE Margot	7 novembre
GALLERANI VIVES Silas	20 août	SEZIK Lucile	30 novembre
GROS Théo	5 avril	SZMIGIEL Yan	10 janvier
LE ROUX Raphaël	10 mai	VANDEMEULEBROUCK Anouck	2 mars
PERROTTON Timéo	31 janvier	VERGUET Nathan	26 février

Mariages

AMALFITANO Noémie & RIGUET Loïc	17 juillet
BERLIOZ Aurélie & ERSTER Julien	28 août
COULON Sandrine & LERAT Romain	14 août
MÉDICO Martine & CÉNA Dominique	28 août
TISSEYRE Florence & SAUVEBOIS Xavier	29 mai

Décès

ALBORCH IBANEZ Flora	24 août	GERBELOT-BARILLON Célestine	9 avril
BELLEMIN-LAPONNAZ Jeanne	10 juillet	LUSSIEZ Gilles	20 juillet
CHAMPIER Jean	14 janvier	REY Gilberte	11 septembre
CURTIL Nathalie	29 janvier	RICHARD Marie-Thérèse	10 février
DANIEL Renée	7 septembre	SCHIELLEIN Georges	27 avril
DELÉGLISE Nadine	20 novembre	VOYNNET Renée	28 septembre

Informations pratiques

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marroniers - Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - novalaise@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
Jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Bibliothèque
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 9 h 30 à 12 h
Jeudi de 16 h à 19 h (uniquement en période scolaire)
Samedi de 10 h à 12 h

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie
Du 1er octobre au 31 mai
Lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Du 1er juin au 30 septembre
Lundi de 13 h 30 à 18 h
Mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

SIVU des écoles
Aiguebelette, Gerbaix, Marciaux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marroniers - Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 16 h à 18 h

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Té. : 04 79 36 00 02

École maternelle : 04 79 28 72 67
École élémentaire : 04 79 28 74 80
École Notre Dame : 04 79 28 76 62
Collège : 04 79 28 70 42

Notaires associés : 04 76 31 53 30
Géomètre conseil : se renseigner en mairie
Architecte conseil : se renseigner en mairie

Assistante sociale : 04 76 31 53 30
ADMR : 04 79 28 78 82

Gendarmerie : 17
Service médical d'urgence : 15
Pompiers : 18 ou 112

Médecins :
Dr Aymoz : 04 79 28 79 85
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80

Kinésithérapeute - M. Claire : 04 79 28 77 78

Dentiste - M. Quay : 04 79 28 73 70

Osthéopathe : M. Barnave : 04 79 33 51 42

Pédicure - Podologue
Mme Pomel : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Pharmaciens - M. & Mme Bailly : 04 79 28 70 26

Vétérinaire - Dr Ledall : 04 79 28 76 50

Directeur de la publication : D. Guillermard - Rédaction : conseil municipal - Mise en page : C. Pépin (04 79 44 96 35) - Crédits photos : Mairie, G. Gros, SMAPS C.Amal, Fotolia - Tirage : 850 ex.